

l'existence même de certaines entreprises agricoles canadiennes.

Je peux vous dire que dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, on estime que les agriculteurs perdent chaque année de 50 à 60 millions de dollars simplement à cause du lait que les gens rapportent au pays dans le coffre de leurs voitures. Étant donné le coût des aliments de nos jours, je comprends pourquoi le consommateur recherche les prix les plus bas, mais combien de producteurs de lait, d'œufs ou de volaille ont fait faillite à cause de ce genre de trafic?

Ainsi, d'un côté, nous voulons protéger les exploitations agricoles canadiennes, car si elles disparaissaient toutes, les prix vont certes augmenter aux États-Unis et nous serons pris au piège.

• (1910)

Le gouvernement essaie d'un autre côté de faciliter la tâche aux consommateurs en leur permettant de traverser facilement la frontière, chose que tous les consommateurs devraient pouvoir faire. Je suis d'accord là-dessus. C'est dans ma propre circonscription où se trouve le poste frontière le plus occupé à l'ouest de Windsor et nous faisons beaucoup pour améliorer les choses. Le ministre du Revenu national ne ménage pas ses efforts. Il ouvre des voies spéciales pour les touristes. Il y a même une voie rapide à Douglas. Il augmente les ressources et le personnel, met en place une nouvelle technologie, rationalise les procédures d'application et installe des distributeurs automatiques d'argent qui permettent une amélioration de l'efficacité de 70 p. 100, et je pourrais continuer ainsi bien longtemps; soit dit en passant, on améliore les installations au point que le maire d'Abbotsford, George Ferguson, a déclaré qu'en améliorant le poste frontière à Sumas, on allait permettre aux Américains en provenance de la Californie, de l'Oregon et de l'État de Washington d'entrer plus facilement. D'un côté, nous voulons que ces gens entrent au Canada et dépensent leur argent chez nous, et de l'autre, nous affirmons que nous voulons faciliter la tâche aux Canadiens qui souhaitent aller faire leurs achats aux États-Unis.

On devrait aussi être conscient des conséquences que cela entraîne pour les producteurs canadiens. Mon collègue a présenté une motion qui prévoit un délai de 48 heures avant que les produits laitiers et avicoles ne puissent entrer au Canada. Ainsi, si en tant que consommateurs, nous allons aux États-Unis et achetons des

produits laitiers, nous devons attendre 48 heures avant de pouvoir les ramener au Canada à la suite d'une modification du système de permis d'importation.

Cela complique d'autant la tâche du gouvernement, car si on applique un délai de 48 heures, le consommateur ne pourra rester aux États-Unis en attendant que ce délai soit expiré. Il faudra donc des entrepôts. Cela devient un problème terriblement complexe et, soit dit en passant, je n'ai même pas parlé des répercussions que cela aurait sur les marchands canadiens établis à la frontière qui voient déjà leur chiffre d'affaires baisser à cause des achats aux États-Unis.

En l'occurrence, nous voulons d'une part protéger le droit des Canadiens à un accès libre et facile aux États-Unis, car nous croyons dans le libre-échange et nous voulons qu'ils puissent traverser la frontière facilement. Nous devrions aussi tenir compte de l'incidence que cela peut provoquer sur le commerce, sur les commerçants canadiens et, bien sûr, sur les producteurs, ceux qui se chargent de la production alimentaire.

Mon collègue qui parraine cette motion représente une collectivité agricole et il veut faire sa part pour s'assurer que le système protège vraiment les intérêts des agriculteurs, mais, en même temps, il sait bien que la question est beaucoup plus complexe.

Des discussions ont eu lieu sur les moyens de mettre cette procédure en oeuvre, et ce n'est pas un simple oui ou non à la Chambre qui réglera le problème. En effet, si jamais nous adoptons cette motion, la mise en oeuvre de procédures à la frontière entraînerait des dépenses incroyablement élevées. En même temps, nous voulons faire quelque chose de concret pour protéger les agriculteurs.

Qu'allons-nous faire? Comme je l'ai dit au début de mes observations, nous voulons protéger à la fois les agriculteurs, les consommateurs et les commerçants, et nous sommes coincés au milieu; ce n'est pas quatre heures de débat qui nous permettront de vraiment mettre en lumière toutes les complexités de cette question.

Nous sommes convenus de procéder à une étude beaucoup plus approfondie de la question et nous devrions pouvoir rassembler des gens pour en discuter, entendre des spécialistes des secteurs de l'agriculture et du commerce, ainsi que des fonctionnaires de Revenu Canada, et arriver à mieux définir les problèmes de même qu'à leur trouver des solutions.